

The Hon. Mark Dreyfus KC MP
Attorney-General
Commonwealth of Australia

03 November 2022

Monsieur le Procureur général,

Nous, soussignés, sommes une coalition d'experts en matière de protection des lanceurs d'alerte du monde entier, réunis par le Whistleblowing International Network (WIN). WIN travaille à renforcer le soutien aux lanceurs d'alerte dont les révélations mettent en cause la corruption, le gaspillage, la fraude, l'abus de pouvoir, l'illégalité et d'autres préjudices à l'intérêt public. Nous vous écrivons pour vous faire part de notre profonde inquiétude quant aux poursuites pénales dont font l'objet les lanceurs d'alerte australiens Richard Boyle et David McBride et pour vous demander instamment de prendre d'urgence des mesures, dans ces cas et de manière plus générale, afin de rétablir la confiance dans les lois australiennes en matière d'alerte.

Nous avons salué les efforts déployés par l'Australie pour renforcer la protection juridique des lanceurs d'alerte au fil des années, et nous avons appris en juillet 2022 que vous aviez exercé vos pouvoirs pour mettre fin aux poursuites contre l'avocat du lanceur d'alerte Witness K, M. Bernard Collaery.

Les cas des lanceurs d'alerte M. Boyle et M. McBride sont tout aussi exceptionnels et importants. M. Boyle a fait part de ses inquiétudes concernant de graves malversations au sein de l'Australian Taxation Office et M. McBride a fait part de sa responsabilité dans les crimes de guerre qui auraient été commis par les forces australiennes en Afghanistan. Bien qu'ils aient soulevé des questions très préoccupantes pour le public - depuis lors justifiées par des enquêtes indépendantes - ces poursuites se sont poursuivies. Une intervention urgente est nécessaire pour réparer l'injustice causée par ces poursuites pénales, pour minimiser l'effet paralysant de ces affaires et pour modifier la loi australienne sur l'alerte afin que de tels cas ne puissent plus jamais se reproduire.

La loi australienne sur les lanceurs d'alerte, la Public Interest Disclosure Act 2013 (PID Act), présentée par vous-même au Parlement australien, déclare que son objet est de :

"d'encourager et de faciliter la réalisation de divulgations d'intérêt public par les agents publics (b) ; et de garantir que les agents publics qui font des divulgations d'intérêt public sont soutenus et sont protégés des conséquences négatives liées aux divulgations (c)." (c'est nous qui soulignons)

En dépit de l'intention claire du cadre juridique en vigueur, les poursuites engagées et poursuivies depuis plus de quatre ans à l'encontre de MM. Boyle et McBride sont la preuve que la loi australienne sur la divulgation d'informations dans l'intérêt public n'a manifestement pas atteint ses objectifs. Ces poursuites découragent activement et

The Hon. Mark Dreyfus KC MP
Attorney-General
Commonwealth of Australia

03 November 2022

sérieusement les divulgations d'intérêt public. Loin d'être protégés des conséquences négatives, M. Boyle et M. McBride ont enduré des difficultés considérables pour s'être exprimés. Ils pourraient même être emprisonnés. Comme vous le savez, le témoin K lui-même a été contraint de plaider coupable, après avoir révélé des actes répréhensibles dans les activités d'espionnage de l'Australie à Timor L'Este, parce que la loi sur la NID lui a refusé la possibilité de se défendre. Ces poursuites très médiatisées, dans un pays censé disposer de lois fortes pour les protéger, envoient un message dévastateur pour la protection des lanceurs d'alerte dans le monde entier.

Nous saluons vos déclarations publiques sur la nécessité de réformer la loi sur la protection des renseignements personnels. Cependant, ces cas renforcent le fait qu'il faut aller plus loin. Alors que de nouvelles lois sur la protection des lanceurs d'alerte ont balayé le monde au cours de la dernière décennie, la loi australienne a pris un retard considérable sur les meilleures pratiques internationales. Il est profondément injuste que le gouvernement australien continue de condamner ces lanceurs d'alerte à leur sort, en s'appuyant sur une loi qui, de l'avis de tous, n'est pas adaptée.

L'affaire Boyle a particulièrement mis en évidence les faiblesses de la loi PID, notamment l'incertitude juridique quant à la portée de l'immunité de la responsabilité civile et pénale, et si elle s'étend à l'obtention de preuves lorsque cela est proportionné et nécessaire pour faire la divulgation.

À titre de comparaison, en vertu de la nouvelle directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte, ces derniers bénéficient d'une immunité totale de responsabilité civile, à moins qu'ils ne commettent une infraction pénale "autonome" - dont l'interprétation correcte serait lorsque l'infraction n'est absolument pas liée à la divulgation d'un intérêt public. En France, la législation protège explicitement un lanceur d'alerte en cas de détournement ou de dissimulation de documents contenant des informations dont il a eu légalement connaissance. Une protection similaire est accordée aux lanceurs d'alerte au Royaume-Uni et en Irlande. Les lanceurs d'alerte australiens, eux, ont été laissés pour compte.

Même si la défense de M. Boyle est couronnée de succès, les dommages causés par le harcèlement juridique, les poursuites pénales, les perspectives de carrière détruites et les frais de justice démesurés auront été causés. Bien que votre engagement en faveur de la réforme du droit soit admirable, il ne signifiera probablement rien pour lui. Les récents développements dans le cas de M. McBride sont encore plus alarmants, avec l'invocation par votre gouvernement de la sécurité nationale qui rend impossible pour lui de procéder à une défense de la loi sur la NID dans un tribunal indépendant - même un tribunal fermé. M. McBride va maintenant faire face à un procès devant un jury sans pouvoir bénéficier d'une défense formelle à lancer l'alerte.

The Hon. Mark Dreyfus KC MP
Attorney-General
Commonwealth of Australia

03 November 2022

Vous avez précédemment déclaré que vous n'interviendrez pas formellement pour mettre fin à ces affaires. Il existe cependant de nombreuses autres mesures que vous pouvez prendre pour réparer l'injustice causée par ces affaires et minimiser leur impact sur les alertes australiennes. Nous vous demandons de :

D'exiger du Commonwealth Director of Public Prosecutions (CDPP) qu'il explique publiquement pourquoi les poursuites engagées contre Boyle et McBride sont dans l'intérêt public - alors que l'esprit de la loi sur le DPI indique qu'elles ne le sont pas ;

Vous engager à réformer les dispositions relatives à la divulgation externe et à la divulgation d'urgence dans toutes les lois fédérales sur l'alerte, afin de garantir que des poursuites aussi douteuses, longues, dommageables et improductives ne soient pas engagées à l'avenir - notamment en précisant que l'immunité s'étend aux actes préparatoires nécessaires et qu'elle ne peut être arbitrairement annulée par l'État au nom de la sécurité nationale ou des secrets officiels ;

Vous engager à établir un commissaire ou une autorité de protection des lanceurs d'alerte afin de protéger et d'habiliter les lanceurs d'alerte australiens. Un tel organisme superviserait et appliquerait les protections des lanceurs d'alerte, et serait bien placé pour conseiller le CDPP et les tribunaux sur l'interprétation correcte et bénéfique des lois sur l'alerte, y compris en examinant de manière indépendante le bien-fondé d'affaires telles que celles-ci ; et

de rembourser à MM. Boyle et McBride leurs frais de justice, veiller à ce que les agences et les personnes responsables de l'engagement et du maintien de ces poursuites malavisées et oppressives soient tenues de rendre des comptes, et indemniser ces deux lanceurs d'alerte pour le préjudice qu'ils ont subi en raison du régime fédéral défectueux de protection des lanceurs d'alerte en Australie.

Dans le monde entier, l'Australie était autrefois considérée comme un phare en matière de protection et d'autonomisation des lanceurs d'alerte d'intérêt public. Si l'Australie continue à poursuivre et à emprisonner les fonctionnaires qui dénoncent les actes répréhensibles du gouvernement, elle perdra toute crédibilité sur la scène internationale en matière de transparence et de responsabilité. Nous vous demandons instamment d'agir immédiatement pour éviter ces conséquences.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués,

The Hon. Mark Dreyfus KC MP
Attorney-General
Commonwealth of Australia

03 November 2022

Anna Myers
Directrice exécutive de WIN

Au nom des soussignés :

<u>Organisation name</u>	<u>Country</u>
1. Article 19	Global
1. Pištaljka	Serbia
2. Protect	UK
3. Xnet	Spain
4. GlobaLeaks	Italy
5. Transparency International Italy	Italy
6. Blueprint for Free Speech	Australia
7. SpeakOut SpeakUp Ltd	United Kingdom
8. Centre for Free Expression	Canada
9. African Centre for Media & Information Literacy (AFRICMIL)	Nigeria France
10. Maison des Lanceurs d'Alerte	
11. The Signals Network	Global
12. Whistleblower-Netzwerk (WBN)	Germany

The Hon. Mark Dreyfus KC MP
Attorney-General
Commonwealth of Australia

03 November 2022

- | | |
|---|-------------|
| 13. Transparency International | Global |
| 14. Campax | Switzerland |
| 15. Transparency International
Ireland | Ireland |
| 16. Transparency International
Australia | Australia |